

Activité 5 (voie 1)

Voltaire : un philosophe des Lumières questionne les fondements du monde dans lequel il vit.



Les philosophes des Lumières dans un contexte de développement de l'esprit scientifique critiquent le monde dans lequel ils vivent. Ces critiques portent sur l'organisation politique, l'organisation sociale et sur la religion.

À l'aide des documents, construisez une carte mentale puis rédigez un texte présentant :

- les **causes**, les **idées** pour lesquelles Voltaire s'est battu
- les **difficultés** qu'il a rencontrées
- les **moyens utilisés pour surmonter les difficultés et faire progresser ses idées**



Document. Voltaire et l'affaire du chevalier de La Barre

Résumé

L'affaire du chevalier de La Barre commence suite à la dégradation, découverte le 9 août 1765, de la statue du Christ s'élevant sur le pont neuf d'Abbeville.

Intimidées, les personnes interrogées accusent le chevalier de La Barre et deux « complices », d'avoir chanté deux chansons libertines irrespectueuses à l'égard de la religion et d'être passés devant une procession (un défilé religieux) en juillet 1765 sans enlever leur couvre-chef. Après dénonciation, une perquisition menée au domicile de La Barre amène à la découverte de trois livres interdits (dont le Dictionnaire philosophique de Voltaire) qui achève de le discréditer en dépit d'un solide alibi. Le chevalier de La Barre est condamné, à subir la torture pour dénoncer ses complices, à avoir le poing et la langue coupés, à être décapité et brûlé avec l'exemplaire du Dictionnaire philosophique cloué sur le torse. Voltaire prend alors fait et cause pour le chevalier de La Barre et ses coaccusés.

Extrait du Dictionnaire philosophique portatif

« Lorsque le chevalier de la Barre [...] fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville [...] ordonnèrent non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûlât son corps à petit feu, mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vues passer, le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le XIIe ou le XIVe siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le XVIIIe siècle. Les nations étrangères jugent de la France par les spectacles, par les romans, par les jolis vers [...]. Elles ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française. Les Russes passaient pour des barbares en 1700, nous ne sommes qu'en 1769 ; une impératrice vient de donner à ce vaste Etat des lois [...]. La plus remarquable (de ces lois) est la tolérance universelle, la seconde est l'abolition de la torture. »

Voltaire, article « Torture », *Dictionnaire philosophique portatif*, paru à Genève en 1764.



Document. Voltaire et l'affaire Calas

Résumé

Le 9 mars 1762, Jean Calas est injustement condamné à mort par le Parlement de Toulouse.

Cinq mois plus tôt, le 13 octobre 1761, ce riche négociant toulousain, de religion protestante, avait découvert à son domicile son fils Marc-Antoine, 29 ans, mort étranglé.

Pensant que le malheureux s'était tué, il avait maladroitement tenté de dissimuler le suicide afin de préserver l'honneur familial.

Mais la rumeur publique l'accuse de l'avoir assassiné parce qu'il voulait se convertir au catholicisme !

Jean Calas, son épouse ainsi que son fils Pierre, sa servante et un ami sont jetés en prison. Le Parlement de Toulouse condamne Jean Calas, par huit voix contre cinq, à subir la question (la torture), à être rompu vif et jeté dans un bûcher.

Exilé, un fils de Jean Calas, Pierre, se rend dans la ville de Genève, où il rencontre Voltaire. Le philosophe croit d'abord l'accusation fondée et rédige dans un premier temps une lettre incendiaire sur Jean Calas. Mais, convaincu par Pierre de son innocence, il forme par la suite un groupe de pression avec ses amis et utilise son ironie pour que justice soit faite.

Le 4 juin 1764, le Conseil du Roi casse enfin les jugements prononcés contre les Calas. Le 9 mars 1765, le Parlement de Paris réhabilite Jean Calas et restitue ses biens à sa famille. Le roi Louis XV lui-même ajoute un don personnel de 30.000 livres.

Extrait du Traité sur la Tolérance

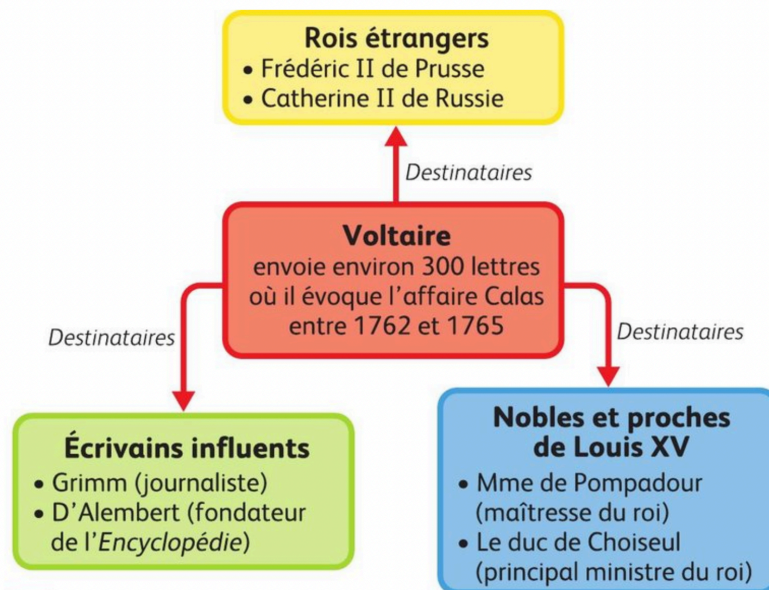
Chapitre VI - Le droit humain ne peut être fondé que sur ce grand principe universel : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais qu'on te fit » [...]

Chapitre XXII - Je vais plus loin ; je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le Chinois ? le Juif ? le Siamois (habitant du Siam, un pays d'Asie) ? Oui, [...] et il est bien cruel de persécuter ceux qui ne pensent pas comme nous.

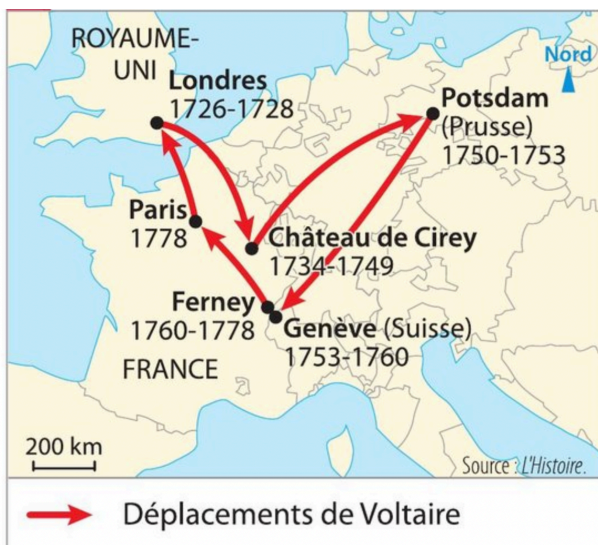
Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, paru à Genève en 1763.



Document. Voltaire active son réseau durant l'affaire Calas



Document. Voltaire à travers l'Europe



1717 : François-Marie Arouet est emprisonné un an à la prison royale de la Bastille pour des écrits. À sa sortie, il prend le pseudonyme de Voltaire.

1726-1728 : exil en Angleterre à la suite d'une dispute avec un noble (le chevalier de Rohan)

1734 : son ouvrage *Les Lettres philosophiques* est condamné par le Parlement. Voltaire doit s'éloigner de Paris pour échapper à la prison.

1734-1749 : Voltaire vit au château de Cirey chez Madame du Châtelet mathématicienne et philosophe.

1750-1753 : à la mort de Madame du Châtelet, il accepte l'invitation du roi Frédéric II de Prusse et s'installe à sa cour. Il devient conseiller du roi. Il quitte la Prusse à la suite de la publication d'une brochure sans l'accord du roi.

1753-1778 : le pouvoir royal lui interdisant d'habiter à Paris, Voltaire s'installe en Suisse, à Genève puis au château de Ferney près de la frontière suisse.

1778 : alors qu'il est malade et âgé, Voltaire est autorisé à se rendre à Paris pour la représentation de sa dernière pièce de théâtre. Il meurt à Paris la même année.

D'après vikidia.fr

se rendre à Paris pour la représentation de sa dernière pièce de théâtre. Il meurt à Paris la même année.